

Le journal de la vie locale, culturelle et associative de Crêts en Belledonne

L'écho des Crêts

Février 2026

©Christian BADEAU prise au Mollard

COUP DE PROJECTEUR

QUELLE SANTE POUR NOS FORETS EN PAYS D'ALLEVARD ?

VIE SCOLAIRE

LE PETIT MOT DE LA DIRECTRICE

VIE LOCALE

ÉVÉNEMENTS SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

ANIMATIONS

UN TISSU ASSOCIATIF TRÈS ACTIF

#30

AGENDA : 4



SPORT : 5



COUP DE PROJECTEUR : 6-9



VIE SCOLAIRE : 10



VIE LOCALE : 14-27



INFOS MUNICIPALES : 28-35



RÉPERTOIRE : 36



N° ISSN : 1289 - 0170 - BULLETIN MUNICIPAL
 Rédactrice en chef : Agnès Darbon
 Directeur de la publication : Youcef Tabet
 Maquette et mise en page : Ré&mi - reetmi.fr
 Impression : Imprimerie Notre Dame 38 Montbonnot
 Photos : DR, unsplash.com, pixabay.com, freepik.fr
 Mail : lechodescrets@gmail.com

NAISSANCES

16/09/2025 FOX DIT GIRARD Marceau, Ange, Pierre
 01/10/2025 CHAMBLAS CARRETERO Marius, Antoine
 01/10/2025 GALLON VALENTE Castille, Marlène, Patricia
 18/10/2025 GARCEAU Louise
 16/12/2025 CADORIN Sunny, Julien

MARIAGES

31/12/2025 KHOUTIR Sami et OLIVETTO Julianne

DÉCÉS

03/09/2025 VOLPI Chantal, Marcelle, Françoise épouse HANICOT
 03/12/2025 LICATA Elie

EDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,

Alors que notre mandat touche à sa fin, je souhaite prendre un moment pour vous adresser un grand merci. Ces dernières années ont été intenses, riches en projets, en rencontres et en défis... et si nous avons pu avancer, c'est grâce à une formidable énergie collective.

Un immense merci aux élus municipaux, toujours présents pour réfléchir, décider, proposer et s'engager au service de notre commune. Leur motivation et leur esprit d'équipe ont été de véritables moteurs.

Je veux également saluer le travail des agents communaux, qui font vivre la collectivité au quotidien. Leur professionnalisme, leur créativité et leur capacité d'adaptation ont été précieux. Rien de ce que nous avons accompli n'aurait été possible sans leur implication.

Et bien sûr, un grand merci à tous nos partenaires : associations, entreprises locales, institutions, bénévoles, habitants engagés... Grâce à vous, de nombreux projets ont pu se concrétiser, et d'autres ont pris leur élan. Votre enthousiasme et votre soutien font toute la différence.

À l'heure de quitter mes fonctions, je le fais avec le sentiment d'avoir mené un travail utile et constructif pour notre commune. Ce mandat restera pour moi celui de la coopération, du dynamisme et des réussites partagées. Ensemble, nous avons amélioré notre cadre de vie, porté des initiatives nouvelles et renforcé les liens qui nous unissent.

Je veux également adresser un message chaleureux à mon successeur : je lui souhaite pleine réussite dans cette fonction exigeante mais passionnante. Je suis convaincu qu'il saura poursuivre la dynamique engagée et apporter son énergie, sa sensibilité et ses idées pour continuer à faire grandir notre commune.

Continuons tous à avancer avec la même envie, la même énergie et la même confiance. L'avenir de notre commune se construit collectivement, et je suis fière de ce que nous avons réalisé ensemble.

Avec toute ma gratitude et ma sympathie.



Agnès DARBON
 Conseillère Municipale
 Déléguée à la communication

WWW.CRETSENBELLEDONNE.FR

POUR NOUS SUIVRE SUR LES RESEAUX : [Mairieceb](#) [@ceb_communication](#)



Associations, entreprises, ... Vous souhaitez proposer un article dans L'écho des Crêts une seule adresse pour nous envoyer votre proposition de texte et vos éléments graphiques (photo, logo etc.) :

lechodescrets@gmail.com





AGENDA

FÉVRIER

SAMEDI 21

SOIRÉE DÉGUISÉE
à la Salle des fêtes organisée par Crêts en Fête

SAMEDI 28

LA BERGERIE EN FOLIE !
Ski nocturne gratuit et descente aux Flambeaux au Grand Plan organisé par Le Ski Club du Barioz



MARS

DIMANCHE 15

1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

DIMANCHE 22

2^{ÈME} TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES
(si besoin)

SAMEDI 28

FOIRE DE LA PIVOINE



DIMANCHE 29

CHALLENGE DE L'ECOFFON
organisé par Bel'donne running



AVRIL

SAMEDI 04

CHASSE AUX ŒUVFS
organisé par Crêts en Fête



SAMEDI 25

SPECTACLE ECHO HORS LES MURS
à la Salle des fêtes

MAI

JUIN

VENDREDI 19

KERMESSE DES ÉCOLES
organisée par le Sou des écoles



SAMEDI 20

FÊTE DE LA MUSIQUE
au Belvédère organisé en collaboration avec Allevard Événements

SAMEDI 27

CINÉTOILE
à Mon Exil
(date à confirmer)

JUILLET

VENDREDI 03

KARAOKÉ
au Café Juste en Face

MARDI 14

FÊTE NATIONALE
au Bassin du Flumet



TENNIS

Un vent nouveau souffle sur les courts : un entraîneur parisien rejoint Allevard Saint Pierre Tennis Club (ASPTC)

Notre petit club de tennis, niché au cœur de notre pays allevardin, s'apprête à vivre une nouvelle page de son histoire. Avec son atmosphère conviviale, notre club est depuis des années un lieu de rencontre pour les passionnés de la balle jaune. Aujourd'hui, il vise plus haut.

Le bureau souhaite désormais dynamiser la pratique, attirer de nouveaux licenciés, et notamment de nouveaux jeunes.

Pour concrétiser cette ambition, le club a recruté son nouvel entraîneur diplômé d'Etat, Jean-Nicolas Etienne ; ce dernier officie sur les terrains d'Allevard et de Crêts en Belledonne depuis le mois de septembre 2025.

Arrivant de la région parisienne, Jean-Nicolas a quitté un gros club, avec l'idée de venir vivre dans nos belles montagnes, et également de relever le challenge de développer un club plus familial. Pourquoi ce choix ? « J'avais envie de retrouver le sens du sport, de travailler dans un cadre plus humain et de contribuer à la croissance d'un club qui a une vraie âme » confie-t-il.

Jean-Nicolas propose des cours pour les plus jeunes à partir du mini-tennis, où les enfants vont apprendre les rudiments du tennis, jusqu'aux niveaux de balles par groupe.

Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, la balle adaptée vous aidera à progresser plus vite et à prendre du plaisir dès les premiers échanges :

■ La balle rouge : pour les jeunes joueurs de 7 à 10 ans qui débutent le tennis.

■ La balle verte : pour les jeunes en progression, pour se rapprocher du jeu réel.

■ La balle jaune : pour les joueurs confirmés et compétiteurs, pour mieux appréhender le rebond et la vitesse de jeu.

Jean-Nicolas animera des stages pendant les congés pour les plus assidus. Il accompagne également les jeunes compétiteurs lors des rencontres des clubs adversaires du département.

Et enfin Jean-Nicolas propose des cours pour les adultes, avec des niveaux loisirs et compétitions. Les adultes se sont d'ailleurs illustrés lors des compétitions départementales avec une victoire en finale des championnats Mixtes +35ans et hommes +35ans.

Le club organise également chaque mois de juin, son tournoi annuel où des joueurs venant de toute l'Isère et de la Savoie viennent briguer le titre.

Nous vous attendons nombreux sur les courts pour nous aider à relever ce challenge. Notre sponsor, La Maison Alpine, se fera un plaisir de vous équiper.

Pour nous joindre

Jean-Nicolas ETIENNE – 06 38 91 72 99 - Moniteur diplômé d'Etat

Stéphane HAUTIERE – 06 95 62 19 02 - Président ASPTC



SPORT

notre nouvel entraîneur Jean Nicolas Etienne à gauche en regardant la photo et notre président Stéphane Hautière



une partie de notre équipe mixte, avec de gauche à droite : Stéphane Cheminaud, Solène Hautière, Sandrine Cheminaud et Mickaël Niemaz



une partie de notre équipe +35 ans hommes est à droite en regardant la photo, avec de droite à gauche Mickaël Niemaz, Stéphane Hautière, Fabien Piton contre l'équipe de Montbonnot



notre équipe +35 ans femmes avec, en bas à droite Lucille, debout à droite Catherine Colombo et à ses côtés Sandrine Cheminaud



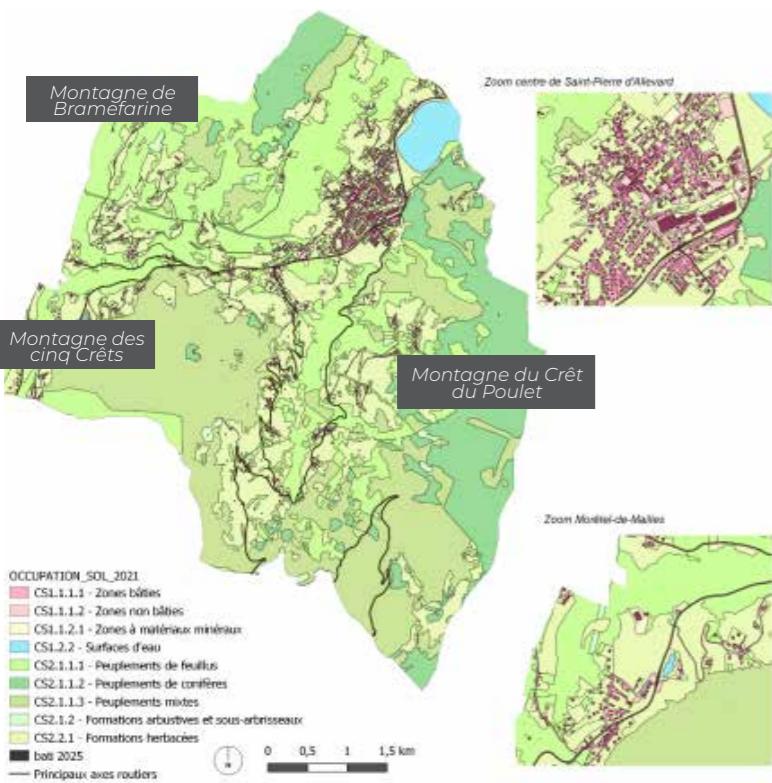
une partie notre équipe +35 ans hommes est à droite en regardant la photo, avec de droite à gauche : Frédéric Alexandre, Julien Chaize et Philippe Richon contre l'équipe de Montmélian.



COUP DE PROJECTEUR

QUELLE SANTE POUR NOS FORETS EN PAYS D'ALLEVARD ?

La forêt est omniprésente autour de nous dans les montagnes du Pays d'Allevard et en particulier à Crêts en Belledonne. Cependant, cette forêt est-elle en bonne santé ? Comment a-t-elle évolué au cours du temps ? Est-elle sensible au changement climatique ? Comment interpréter ces pans de versants qui restent gris à la belle saison ? Voici un large tour d'horizon pour comprendre la situation avec l'aide de Jean-Yves Zanardi, habitant de la Chapelle du Bard et passionné de forêt.



UNE FORÊT OMNIPRÉSENTE SUR LE TERRITOIRE...

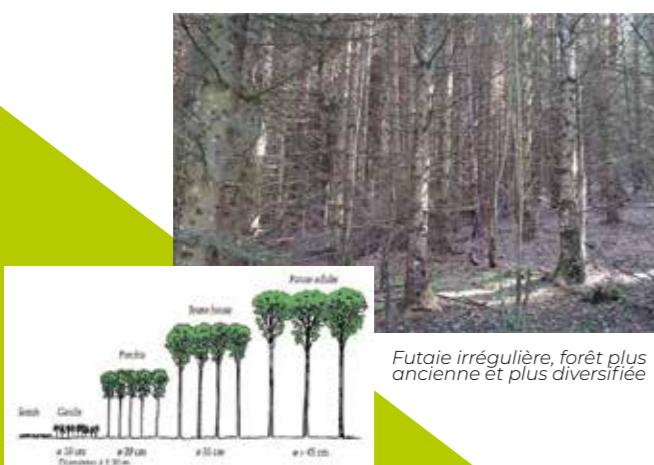
Les forêts constituent un élément majeur de notre cadre de vie. Elles couvrent une large part du territoire et remplissent de nombreuses fonctions économiques, sociales, environnementales et de régulation (du climat, du bilan carbone, des risques naturels, etc.).

Sur les 3 380 ha de la commune de Crêts en Belledonne, environ 2 500 ha sont occupés par la forêt, soit environ 74 % de la superficie totale (dans le Grésivaudan, la moyenne est de 62%). A titre de comparaison, les prairies représentent 620 ha (18%), les zones urbanisées 130 ha (4%).

Sur les 2 500 ha de forêt, la forêt communale représente 468 ha, soit 19%, avec une gestion qui est confiée à l'ONF (Office National des Forêts). La majorité des forêts est donc privée à plus de 80%, avec un parcellaire très morcelé et des accès souvent difficiles du fait des pentes abruptes.

...MAIS UNE FORÊT HÉTÉROGÈNE DANS SA COMPOSITION

Dans le passé, l'agriculture était très présente sur notre territoire, avec de nombreuses exploitations réparties dans les différents versants. Les prairies de pâturage étaient nombreuses, les cultures étaient développées, et les parcelles boisées étaient exploitées régulièrement pour le bois de chauffage et pour la construction. Ainsi, les surfaces en forêt étaient beaucoup moins présentes (voir photographie ci-contre de 1902). **Avec la déprise agricole, les anciennes prairies se sont enrichies parfois, mais ont surtout été replantées pour la production sylvicole**, avec des épicières, grâce à l'aide du Fond Forestier National. Ainsi, la forêt a poussé de façon très dense et très homogène (même classe d'âge), sans que des éclaircies ne soient toujours opérées. Dans ce cas, on dit que la futaie est « régulière » et monospécifique (voir illustration ci-dessous). La régénération de ce type de forêt est rarement naturelle : généralement, elle fait l'objet d'une coupe rase et les nouvelles plantations reproduisent souvent le schéma antérieur. Cette gestion présente un intérêt de production à court terme mais rend la forêt très vulnérable comme démontré plus loin.

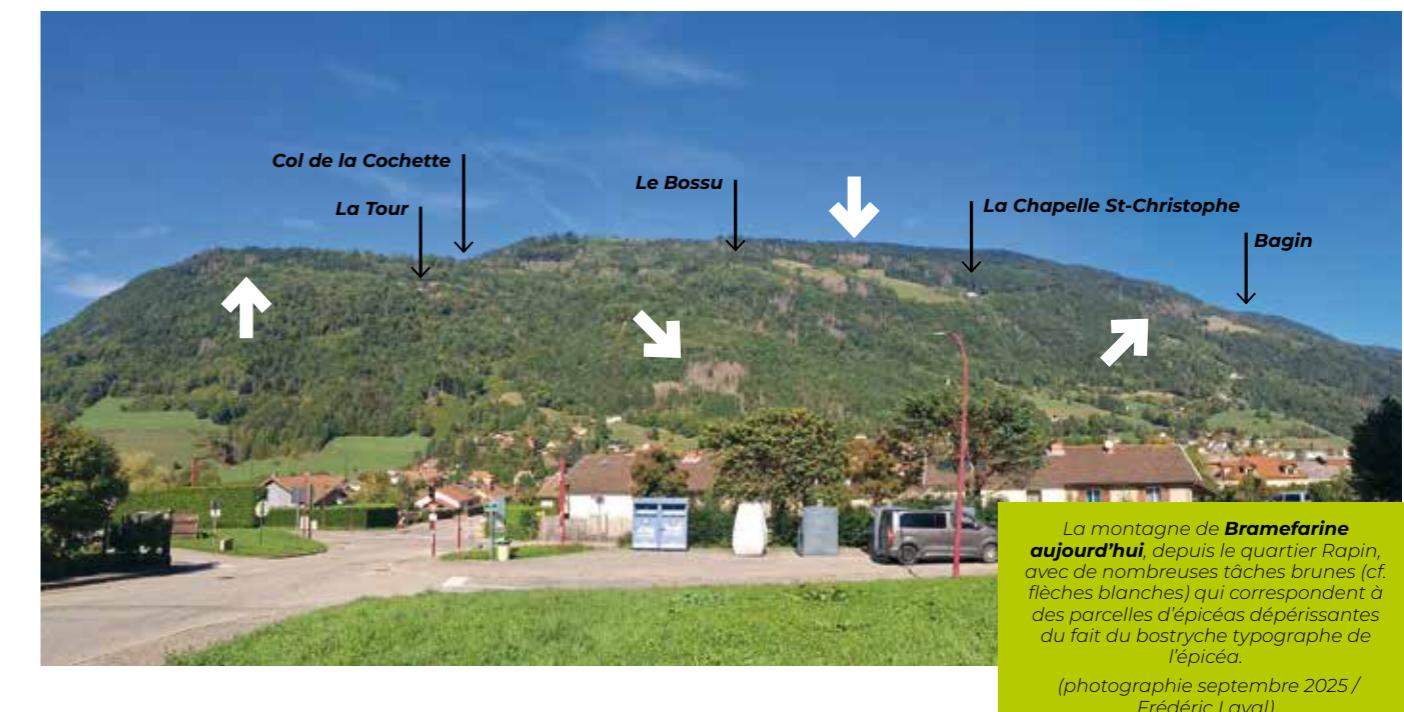
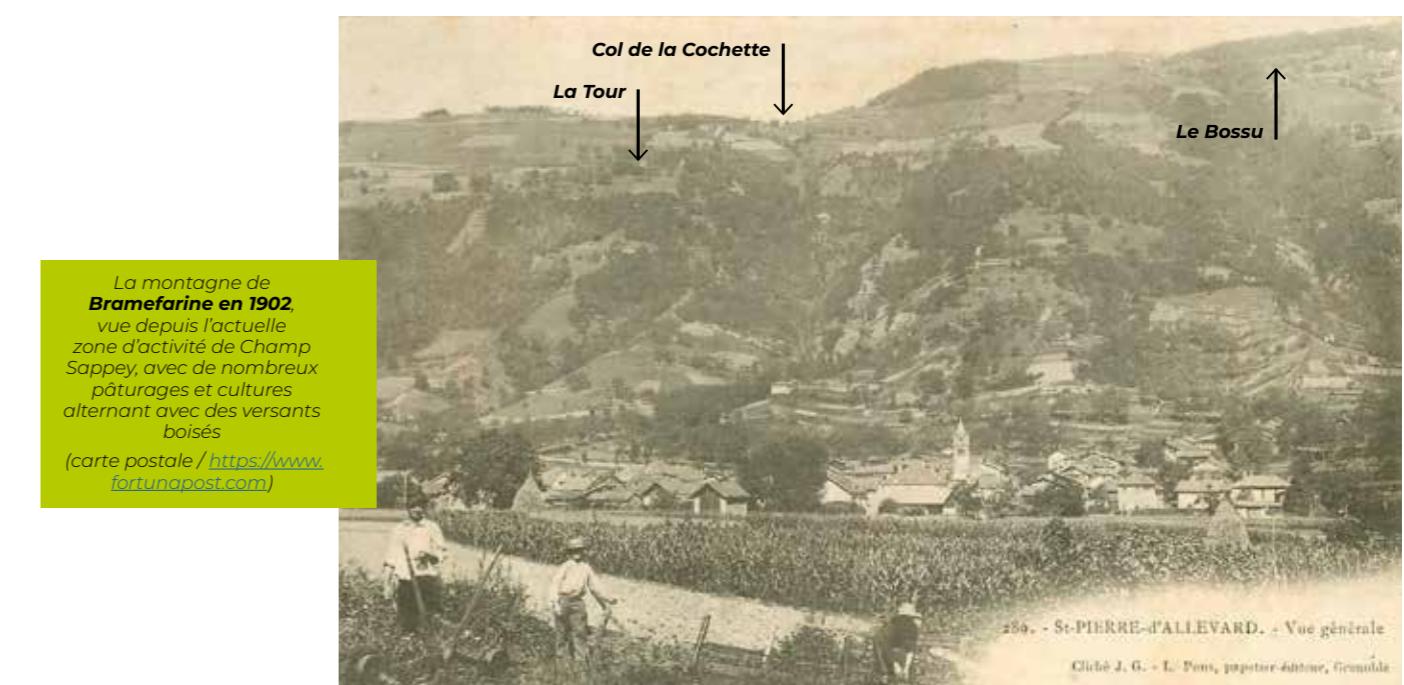


Les forêts plus anciennes, qui ne sont pas passées par l'état de prairie, présentent souvent un peuplement forestier plus diversifié dans ses essences, ses classes d'âge, et sa structuration. Dans ces cas, on dit que la futaie est « irrégulière » (voir illustration en bas de page précédente). On y trouve de grands arbres souvent remarquables et des petits sujets qui se développent en attendant de prendre la place. La régénération de la forêt est en grande partie naturelle, et peut être aidée par un entretien sélectif adapté. En effet, une forêt qui dispose d'un peuplement équilibré ne peut pas être totalement autonome, elle se dégrade sans un minimum d'intervention. Ce type de forêt est moins vulnérable aux aléas climatiques et aux attaques de parasites.

Ainsi, comme dans beaucoup d'autres communes voisines, la forêt à Crêts en Belledonne présente des structures de peuplement très variées, avec des futaies « régulières » ou « irrégulières », et de nombreuses situations intermédiaires selon l'entretien et l'exploitation qui sont menées. Les parcelles monospécifiques et régulières sont aujourd'hui les plus vulnérables aux aléas climatiques et sanitaires.

AU FAIT C'EST QUOI UNE « FORÊT » ?

D'après l'Inventaire Forestier National (fusionné en 2012 avec l'IGN), c'est un espace boisé sur une superficie d'au moins 0,5 ha (5000 m²) avec des arbres capables d'atteindre une hauteur supérieure à 5 m à maturité in situ, un couvert arboré de plus de 10 % et une largeur moyenne d'au moins 20 m.





LES MALADIES DE NOS FORÊTS EN PAYS D'ALLEVARD

Depuis plusieurs années, l'état sanitaire de nos forêts se dégrade de manière préoccupante pour les parcelles les plus vulnérables. Cela peut être visible à l'échelle d'un arbre, par des traces noires sur les feuilles, des champignons sur l'écorce ou la perte du feuillage. Cela peut être visible également à l'échelle de toute une parcelle ou d'un versant, lorsque l'absence de feuillage laisse une trace bien visible dans le paysage (voir illustration en page précédente).

Ce déclin de la forêt est dû à des parasites, qu'il s'agisse de champignons ou d'insectes. La présence de tels parasites n'est pas nouvelle, les forestiers le savent bien. Cependant, avec la répétition des épisodes de canicules et de sécheresse, la tendance s'accélère. Les forêts bien diversifiées dans leur structure, en futaie « irrégulière », semblent en mesure de mieux supporter les contraintes climatiques et les attaques liées aux parasites. Inversement, les futaies régulières monospécifiques plantées dans les dernières décennies semblent les plus fragiles face à ces évolutions.

Dans le pays d'Allevard, 3 maladies sont particulièrement présentes :

- le chancre du châtaignier,
- la chalarose du frêne,
- et le scolyte (ou bostryche typographe) de l'épicéa.

Chaque parasite est spécifique de l'essence. Il existe d'autres maladies pour d'autres essences qui présentent toutefois moins d'enjeux.

Le chancre du châtaignier (*Cryphonectria parasitica*), est un pathogène d'origine asiatique qui menace les châtaigneraies françaises et européennes. Il est arrivé en Europe par l'Italie dans les années 1930 et les premiers cas recensés en France datent de 1947.

Le champignon entre dans l'arbre via des blessures sur l'écorce ; il provoque des nécroses qui peuvent encercler les branches et le tronc. Le champignon se dissémine par ses spores qui sont transportés par le vent, la pluie, les insectes, les oiseaux et les outils de coupe.



Ecorce attaquée par le chancre (photo wikipedia) et châtaignier dépérissant

La chalarose du frêne est une maladie similaire au mildiou. Elle est causée par un champignon (*Hymenoscyphus fraxineus*) découvert en Pologne dans les années 1990, et arrivé dans l'est de la France vers 2008.

Le champignon produit des spores microscopiques transportées par le vent, parfois sur des dizaines de kilomètres, infectant de nouveaux arbres. L'infection débute par des taches noires sur les feuilles, puis migre vers les rameaux, les branches et finalement le tronc, compromettant la santé de l'arbre. Le bois contaminé, le matériel forestier non désinfecté et les sols infectés peuvent également propager la maladie.



Feuilles de frêne avec les taches noires typiques du champignon

Champignons matures (quelques millimètres) et prêts à disperser leurs spores (photo ResearchGate)



Frênaie dépérissante

Pour découvrir nos forêts, rien de mieux que nos sentiers PDPIR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) : boucle de la Chapelle St-Christophe sur la montagne de Bramefarine, tour des hameaux, Cité Vaugraine, col du Barioz, etc.

<https://www.cretsenbelledonne.fr/tourisme-patrimoine/voir-faire/itineraires-et-sentiers>



Le bostryche typographe de l'épicéa (*Ips typographus*) est un scolyte, c'est-à-dire un insecte de l'ordre des coléoptères qui se nourrit du bois (xylophage). Il s'attaque au cambium, la couche qui fabrique le bois, juste sous l'écorce. Le mâle perce une galerie d'accouplement ; les femelles creusent des galeries longitudinales où elles déposent leurs œufs, puis les larves poursuivent des galeries aux formes caractéristiques (voir photo), ce qui coupe la circulation de la sève.

Les scolytes peuvent produire 2 ou 3 générations par an, voire 4 lorsque l'été est chaud. Les canicules sont donc un facteur aggravant, tout comme les sécheresses qui rendent l'arbre plus vulnérable aux attaques.

D'autres facteurs environnementaux sont défavorables, comme les tempêtes qui produisent des arbres affaiblis ou des chablis (arbres au sol) que les scolytes affectent particulièrement.



Parcelles d'épicéas ou pessières devenues brunes suite à une attaque par le scolyte

Scolytes adultes en action



Galeries creusées par des larves de scolytes (réseau de galerie)



QUELS ENJEUX ET QUELLES LES SOLUTIONS POUR LA FORÊT DE DEMAIN ?

Une forêt qui se dégrade, c'est beaucoup d'enjeux qui se déclarent en même temps et rapidement ! : des enjeux de sécurité (chute d'arbres, aléas de ruissellement, risques d'incendie), des enjeux de biodiversité (sols, habitats, espèces, chaîne trophique) et des enjeux paysagers (aspect visuel, loisirs-tourisme, inquiétude sociale).

Les solutions passent par une gestion forestière plus adaptée, qui évite les écarts actuels et renforce la résilience de la forêt face au changement climatique. En effet, ce dernier se traduit par des températures plus élevées en été, des hivers plus doux, des sécheresses plus fréquentes ; tous ces facteurs favorisent le développement des champignons et des scolytes. Certains écarts de gestion qui rendent la forêt vulnérable et favorisent les parasites sont à éviter impérativement :

- 1 - une trop forte densité de boisement
- 2 - des boisements monospécifiques
- 3 - des conditions sylvicoles inadaptées (sols, exposition, altitude)
- 4 - l'absence d'éclaircie

Ainsi, les solutions sont à rechercher parmi des pratiques basées sur des peuplements moins denses, diversifiés en essences de résineux et feuillus, avec un entretien sélectif régulier, puis des coupes sélectives qui permettent une régénération continue de la forêt. Les conditions de sols, d'exposition et d'altitude doivent être analysées en préalable aux plantations. Les arbres actuellement atteints par les parasites doivent faire l'objet d'une coupe sanitaire pour limiter la propagation aux autres parcelles (et valoriser économiquement les volumes qui peuvent l'être) ; il est nécessaire pour cela de favoriser les équipements (accès aux parcelles, chargeoirs, voiries). Les nouvelles plantations devront faire l'objet d'une surveillance et de mesures d'entretien régulier ; elles doivent favoriser des essences locales à forte résistance naturelle et la régénération spontanée des boisements ; dans certaines situations, il faut envisager des essences non locales, plus résistantes...

Pour mettre en œuvre ces actions, il est nécessaire de rassembler et sensibiliser tous les acteurs de la forêt : les propriétaires publics/privés et leurs groupements tels que le groupement des sylviculteurs de Belledonne, les services d'Etat (ONF, CNPF, etc.), les collectivités (communes, CCLG), les exploitants et scieurs, les usagers (chasseurs, randonneurs, etc.). Même si la forêt est en grande partie privée, les communes du Pays d'Allevard sont sollicitées pour informer, mobiliser et contribuer aux actions dans le prochain mandat.

Il faudra du temps pour retrouver une forêt équilibrée mais cela vaut la peine !

Cet article a été rédigé par Frédéric Laval avec l'appui de Jean-Yves Zanardi, qui a animé une conférence sur le sujet le 30 janvier 2026 en mairie de Crêts en Belledonne.

Jean-Yves Zanardi est un enfant de La Chapelle du Bard, amoureux de nos forêts, et issu d'une famille travaillant dans le milieu forestier. Depuis quelques années, il agit comme lanceur d'alerte auprès des communes et des habitants sur les ravages des scolytes et des pathogènes qui touchent les épicéas, les frênes et les châtaigniers notamment. Il intervient en conférence dans les communes pour sensibiliser les élus, les habitants et les acteurs de la forêt aux constats actuels et aux enjeux de demain. Il propose la mise en place d'états généraux de la santé des forêts du Pays d'Allevard.

Photographies Jean-Yves Zanardi (hors mention)





LE MOT DE LA DIRECTRICE

Un petit mot de la directrice de l'école sur le quotidien des élèves

À l'école élémentaire Jules Ferry, nous avons la chance d'offrir à nos élèves bien plus que des heures de lecture et de mathématiques. Bien entendu, l'apprentissage des fondamentaux reste au cœur de notre travail mais il est également essentiel que nos élèves grandissent dans un environnement riche, stimulant et collaboratif. La réussite scolaire, c'est aussi l'épanouissement personnel, la découverte de soi et des autres, ainsi que la participation à des projets qui forgent des souvenirs et des valeurs durables.



DES PROJETS À LA FOIS ÉDUCATIFS ET SOLIDAIRES

Depuis la rentrée, nos élèves ont été engagés dans de nombreux projets liant apprentissage et partage. Nous avons ainsi lancé une initiative originale : **la fabrication de cabanes à oiseaux** destinées à financer la prochaine classe de mer. Ces cabanes, fabriquées de leurs propres mains, sont en vente (voir les affiches à l'école, en mairie, au café d'en face ou ce QR code).

C'est une belle manière de lier créativité, solidarité et écologie tout en permettant à nos élèves de s'investir activement dans la vie de l'école.

CÉLÉBRATIONS, VALEURS ET ENGAGEMENT CITOYEN

Le 11 novembre, nous avons honoré la mémoire des anciens combattants en participant à la commémoration officielle.



De plus, lors de la journée nationale de sensibilisation contre le harcèlement scolaire du 6 novembre, nous nous sommes tous habillés en bleu pour symboliser notre engagement contre ce problème. Ce fut un moment fort où petits et grands ont réfléchi ensemble à la manière de favoriser le respect et la bienveillance au sein de notre école.



DÉCOUVERTES, SPORT ET BIEN-ÊTRE

L'école, c'est aussi la découverte. Dans le cadre de la semaine du goût, chaque classe a pris part à la préparation de mets à partager. Ce moment de convivialité est l'occasion pour les élèves de découvrir de nouvelles saveurs et d'échanger autour de la culture culinaire. Ensemble, ils ont créé un goûter collectif, dans une ambiance chaleureuse et pleine de découvertes.

Par ailleurs, nos élèves vivent de belles expériences sportives : badminton, escrime, jeux collectifs, natation, vélo, ski, course d'orientation... Ces moments sont essentiels pour apprendre à se dépasser, mais aussi à travailler en équipe et à prendre soin de son corps.

Lors de la récréation, les élèves vivent des instants simples mais précieux qui renforcent leur complicité. Ils apprennent à vivre avec les autres en s'émerveillant des premiers flocons qui annoncent l'hiver, jouant à des jeux de cour traditionnels comme les cordes à sauter ou les élastiques, dessinant sous le préau ...

Enfin, il ne faut pas oublier l'importance de l'expression artistique dans la vie scolaire. Cette année encore, les productions artistiques transforment les murs de l'école en véritables galeries d'art et donnant à chacun l'occasion de s'exprimer.

UN GRAND MERCI À TOUS CEUX QUI S'INVESTISSENT !

Ces projets et activités ne sont possibles qu'avec l'implication de chacun. Merci aux élèves pour leur enthousiasme et leur créativité. Merci aux enseignants pour leur dévouement et leur motivation sans faille. Merci à la municipalité pour son soutien constant et sa collaboration. Merci aux familles pour leur engagement et leur confiance. Merci aux intervenants, experts dans divers domaines, qui viennent enrichir nos cours.



Cycle badminton avec Alain, moniteur sportif, classe de CE1 de Mme APPOLONI ET AÏDI Nathalie

Depuis 3 ans, les élèves de CP et de CE1 bénéficient de séances de badminton. Durant sept semaines, de nombreux petits exercices ludiques permettent d'acquérir les bases de cette activité : tenir correctement la raquette, suivre des yeux le volant, jongler, engager, réceptionner, faire des échanges...

De beaux progrès ont été réalisés car

voilà nos petits sportifs qui ont fini en réalisant de magnifiques mini-matches !

Pour ceux qui le souhaitent, le dimanche matin, un créneau familial est proposé : une belle occasion de venir jouer avec ses enfants dans un esprit ludique et accessible à tous les âges.

Contact : « Les fous du volant du Pays d'Allevard »

<https://lesfousduvolantdpa.kalisport.com/>



SORTIE À LA COUPE ICARE

Vendredi 19 septembre, les deux classes de CE2 sont allées à la coupe Icare à St Hilaire du Touvet.



Une élève de CM2, qui s'appelait Lya, nous a servi de guide toute la journée. Nous avons fait un parcours d'équilibre, de la slackline et fabriqué des cerfs-volants.

Ensuite, nous avons vu un spectacle de rapaces et des parapentes !

Après avoir mangé, nous avons essayé nos cerfs-volants et fabriqué des avions en papier (en pliage) et testé lequel volait le plus loin.

Enfin, nous avons visité le village.



Equipe de plantation des tulipes: beau travail et bottes boueuses !



SORTIE SCOLAIRE

Dans le cadre d'un projet EAC (projet éducatif à action culturelle) sur le goût finançé par la Communauté de communes sur les fruits et légumes, le jeudi 27 novembre, les élèves de CP de Mme Bérard et de CE1 de Mme Roy sont allés visiter la ferme du noyer vert de Tencin.

M. Sommard, nuculteur, nous a montré et expliqué la culture de la noix de la plantation à la récolte.

Puis, les élèves se sont rendus à Pinsot, où après le pique-nique, ils ont pu profiter de jeux dans la neige, avant de visiter le musée des forges et des moulins. Ils ont découvert le moulin à huile de noix puis le moulin à farine.

Une belle journée bien remplie !



POTAGER

Au mois de septembre 2025, la classe de Mme APPOLONI EL AÏDI Nathalie a transformé la récolte de tomates en sauce « ketchup maison » !



TULIPES

Vendredi 28 novembre, la classe de CE1 de Mme APPOLONI EL AÏDI a chaussé les bottes et a eu le plaisir de planter les bulbes de tulipes.

Cette action portée par le CCAS de la commune de Crêts en Belledonne est menée en collaboration avec les associations locales « Les pies créatives » et « Mieux Vieillir En Grésivaudan (voir article en page 20).

Au printemps, des bouquets seront proposés à la vente et le bénéfice sera versé, cette année, au centre de loisirs et au sou des écoles.

Merci à tous : enfants, parents, bénévoles, responsables des associations et municipalité pour cette belle initiative !



VISITE À LA MAIRIE DE CRÊTS EN BELLEDONNE

Le jeudi 27 novembre de 13h30 à 15h00, la classe de M. Nguyen et celle de Mme Potier, sont allées poser des questions à M. Youcef Tabet, le maire de notre commune.

Dans la salle du conseil municipal, il y avait une photo du Président Emmanuel Macron et une toile en tissu du drapeau français avec Marianne. Marianne porte un bonnet phrygien. Le bonnet phrygien a pour origine un pays d'Asie mineur : la Phrygie. Dans l'antiquité, des esclaves des romains pouvaient être libérés lors de cérémonies. Quand ils étaient libres, ils portaient ce bonnet pour que les gens les reconnaissent. **Nael**

Nous avons été accueillis dans la salle du conseil municipal. Le Maire a commencé à parler de Marianne. Marianne est en fait deux noms associés : Marie (celui de la vierge) et Anne (sa mère). Elle portait le bonnet phrygien. Ce bonnet représente la liberté, car avant, il y avait des esclaves libérés qui portaient ce bonnet rouge.

Mensah



Dans la salle du conseil municipal, il y avait M. le Maire Youcef Tabet et M. Pierre Lambert son 1^{er} adjoint. M. Youcef Tabet nous a beaucoup parlé de son travail et de la mairie. **Loé**

M. le Maire nous a très bien expliqué le rôle de chacun dans sa mairie. Ils sont 27 sur la liste, composée de 7 adjoints et de 20 conseillers. A la fin, nous avons eu un goûter offert gracieusement par la mairie. **Clara**

Le service école s'occupe du matériel scolaire, de la classe de mer et des sorties scolaires (subventions). Le conseil municipal vote pour les décisions et le Maire les applique. (Travaux, routes, aménagements...). **Bérényce**



A la fin, Patricia nous a préparé des gâteaux délicieux ! On a eu un multi-fruits à boire, des papillotes et une clémentine. Ensuite nous avons pris une photo de groupe avec M. le Maire. **Alice**

Les trois couleurs du drapeau français sont le bleu, le blanc et le rouge. Le blanc pour la royauté, le bleu et le rouge pour Paris. **Silvio**



Grâce à toutes vos explications nous avons compris le fonctionnement d'une mairie et de ses employés et avons pris conscience de l'importance de votre rôle dans notre commune. Vos paroles nous ont sensibilisé afin d'être de bons citoyens.



Un grand merci à vous, M. le Maire, ainsi qu'à votre 1^{er} adjoint et à toute votre équipe pour nous avoir accueilli très gentiment et pour avoir répondu à nos questions.

Et merci beaucoup pour le goûter gentiment préparé par Patricia à la fin de notre rencontre.

Les élèves de Mme Potier et de M. Nguyen (Classes de CM1)



LE « LAC EN ROSE »

UNE ÉDITION 2025 PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

À l'occasion d'Octobre Rose, les communes de Crêts en Belledonne et du Haut-Bréda se sont une nouvelle fois associées pour organiser la 3^e édition du « Lac en Rose », un événement sportif et solidaire dédié à la lutte contre le cancer du sein.



Le 12 octobre dernier, plusieurs autocars sont partis de Saint-Pierre-d'Allevard, emmenant marcheurs et coureurs vers Pinsot et La Ferrière pour participer au challenge organisé par le Haut-Bréda.

Vers 11h30, tous les participants se sont retrouvés aux Thermes d'Allevard, avant de repartir ensemble en direction du belvédère du bassin du Flumet, point central de la journée.

Sur place, chacun a pu profiter d'une ambiance conviviale : restauration, vente de sandwichs, stands d'information sur la prévention du cancer du sein, ainsi que des animations pour les enfants — tours de poney, structures « pumping jumping ».

La buvette, tenue par l'association « Crêts en Fête », proposait de délicieuses crêpes qui ont régalé petits et grands tout au long de la journée. Une vente de « goodies » était proposée avec notamment la possibilité d'acheter des « sacs à Drains » et des « Coussins du cœur » fabriqués par « Chris une bénévole de Crêts en Fête, Les Pies Créatives et les chiffonnères du Haut-Bréda ».



Vers 13h30, après un court échauffement collectif (encadré par Chloé Londero), dix courageux participants se sont élancés pour tenter de battre le record du nombre de tours du lac en trois heures, fixé à sept tours l'année précédente.

Les familles ont également relevé le défi de parcourir ensemble le plus grand nombre cumulé de tours du lac, dans une ambiance joyeuse et motivante.

Tout au long de l'après-midi, il était possible de participer à un atelier « palpation », animé à l'aide de bustes pédagogiques prêtés par les CPTS du Grésivaudan et de Chambéry.

Le Dr Isabelle Flandin, Onco-Radiothérapeute au service de Cancérologie Radiothérapie du CHU de Grenoble, a également donné deux conférences sur la prévention et le traitement du cancer du sein.

Les kinésithérapeutes, Sylvie, Perrine et Corinne proposaient des massages aux participants, tandis que six baptêmes de parapente se déroulaient au-dessus du site, offrant un moment inoubliable aux plus téméraires !

Le bénéfice de 7 097 € de cette belle journée a été intégralement reversé aux associations « Les Seintillantes de Rocheplane et d'ailleurs » et « L'Inspir' en Grésivaudan », qui accompagnent les patientes dans leur parcours de guérison.

Un immense merci à l'ensemble des bénévoles, aux services techniques de la commune, partenaires, professionnels de santé, à Bel'donne Running pour le prêt de l'arche, aux commerçants qui ont vendu des petits noeuds roses tout au long du mois d'octobre, ainsi qu'à tous les participants qui, par leur présence et leur énergie, ont contribué au succès de cette 3^e édition du « Lac en Rose ».

Ensemble, faisons reculer la maladie, un pas — ou un tour de lac — à la fois !



UN TÉLÉTHON SOLIDAIRE À L'ÉCHELLE DU CANTON

Le boulodrome de la commune a vibré tout au long de l'après-midi du samedi 06 décembre au rythme de la solidarité à l'occasion du Téléthon, organisé avec la participation de toutes les communes du canton.

Cette mobilisation collective a rassemblé habitants, bénévoles et associations autour d'un même élan de générosité.

De nombreuses associations se sont relayées pour proposer animations, rencontres et moments de convivialité, permettant à chacun de participer selon ses envies. Grâce à l'engagement de tous et à la générosité du public 5 205,35 € ont été récoltés au profit de l'AFM-Téléthon.



Un grand merci à l'ensemble des communes du canton, aux associations « A toi de jouer », « La roue libre du Pays d'Allevard », « Hop & dance », « Viens danses », « ACTPA », « Manon dans son monde » et « Amicale boules » aux bénévoles et à tous les participants pour cette belle démonstration de solidarité. Ensemble, ils ont prouvé une nouvelle fois que l'union et le partage sont des valeurs fortes de notre territoire.

CÉRÉMONIE DU 11.11

Une cérémonie du 11 novembre placée sous le signe de la transmission



La cérémonie commémorative du 11 novembre s'est déroulée en présence des anciens combattants, des pompiers, des élus et des habitants, avec une participation particulièrement appréciée des enfants des écoles de la commune.

Par leur présence et leurs lectures, les élèves ont rendu un hommage émouvant à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France, rappelant l'importance du devoir de mémoire et de la transmission aux jeunes générations.

Un remerciement tout particulier à Evaëlle Pois-Pompée pour la lecture du texte de l'UFAC. Les anciens combattants, très attachés à ce moment de partage, ont salué cette implication porteuse de sens et d'avenir.

Cette cérémonie, empreinte de recueillement et de respect, a une nouvelle fois souligné les valeurs de paix, de solidarité et de mémoire qui unissent notre commune.





LES COLIS DES ANCIENS



Un moment de partage lors de la distribution.

Le 20 décembre, la distribution du colis des anciens s'est déroulée à la salle des fêtes, rassemblant plus de 200 personnes venues récupérer leur colis. Cette rencontre a été l'occasion de partager un moment convivial, offert par la commune, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Pour les personnes n'ayant pas pu se déplacer, la solidarité s'est également invitée à domicile : des élus et des bénévoles du CCAS ont assuré la livraison des colis, permettant à chacun de bénéficier de cette attention particulière.

La municipalité remercie l'ensemble des élus et bénévoles pour leur engagement et se réjouit de ces instants de partage qui renforcent le lien social au sein de la commune.



COLLECTE ALIMENTAIRE

Une belle mobilisation solidaire !

La collecte alimentaire organisée fin novembre au supermarché Colruyt a été un véritable succès.

Grâce à la générosité des habitants et à l'engagement des bénévoles, 571 kg de denrées alimentaires et de produits de premières nécessités ont été récoltés. Ces dons permettront d'aider concrètement les personnes et familles en difficulté sur notre territoire.

La municipalité adresse un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette belle action de solidarité, reflet des valeurs de partage et d'entraide qui animent notre commune.



CONCERT DE NOËL

Un concert de Noël très apprécié dans l'église

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'église de la commune a accueilli un concert de Noël qui a rassemblé plus de 200 personnes. Un public nombreux est venu partager un moment musical convivial et empreint de l'esprit de Noël.



LE TRADITIONNEL MARCHÉ DE NOËL

Le dimanche 7 décembre était organisé, à la salle des fêtes de Crêts en Belledonne, le marché de Noël en intérieur et extérieur.

45 exposants nous ont proposé leurs produits artisanaux, locaux, dans les domaines de la création artistique comme les bijoux, objets en bois, en cuir, en verre, tee-shirts, vêtements, couture et tricots, livres, parfums, produits de beauté, épices, café, spiruline, maquillages des enfants offerts etc.

Et également tous les stands de bouche, confitures artisanales, huiles, escargots, vins de Savoie, biscuits, marrons, terrines, bières locales etc.

Il était également possible de se restaurer auprès des différents stands comme le bar à huîtres, les artisans boulangers, les diots, les marrons chauds, les crêpes et la buvette bien sûr.

Pour l'occasion, la salle des fêtes avait été entièrement décorée par le comité des fêtes, et chaque exposant avait également



mis sa petite touche "Noël" afin que tout le monde apprécie cette ambiance de fête.

Sur la scène transformée en intérieur de chalet montagnard, le Père Noël et la Mère Noël recevaient tous les enfants pour une photo souvenir, un petit mot gentil et une distribution de papillotes.

À l'extérieur, malgré la pluie arrivée l'après-midi, l'ambiance était aussi chaleureuse et les enfants ont beaucoup apprécié les balades en poneys et sulky offertes par la mairie, les ateliers créatifs.

Toute la journée, beaucoup de monde a déambulé dans les allées du marché pour trouver leurs cadeaux parmi des articles uniques et se faire plaisir en préparant les fêtes et chacun a su exprimer sa satisfaction pour ce rendez-vous annuel important et réussi tant au niveau des exposants, des organisateurs et des visiteurs.

À l'année prochaine !





LE GRAND REPAS DES « MOUSQUETAIRES DES TEMPS FUTURS »

**Un moment de convivialité
pour nos aînés**

Depuis plus de cinquante ans, l'association « Les Mousquetaires des temps futurs » œuvre avec enthousiasme pour maintenir le lien et la convivialité entre les aînés de la commune. Chaque année, grâce à une belle chaîne de solidarité, l'association organise le traditionnel repas des seniors, ouvert à toutes les habitantes et tous les habitants de Crêts en Belledonne âgés de 70 ans et plus.

Afin de financer ce moment de partage, les bénévoles se mobilisent tout au long de l'année. Deux rendez-vous sont désormais bien ancrés dans la vie du village : la vente de boudin sur la place de la mairie, en mars, et la vente de brioches au printemps.

Les bénéfices de ces actions, associés à la subvention de la commune, permettent d'offrir à nos aînés un repas festif très apprécié.

Cette année, le repas s'est tenu le dimanche 19 octobre à la salle des fêtes. Et quel succès ! Plus de 200 participants ont répondu présents à cette édition exceptionnelle, placée sous le signe de la bonne humeur et du partage.

Le maire de la commune a honoré l'événement de sa présence et a adressé quelques mots chaleureux à nos aînés en ouverture du repas, saluant l'engagement fidèle des bénévoles et la vitalité du lien intergénérationnel qui anime Crêts en Belledonne.

Un grand bravo à toute l'équipe des Mousquetaires des temps futurs pour leur dévouement, leur bonne humeur communicative et leur énergie à faire vivre ce beau moment de convivialité, année après année.



CONFÉRENCE "LE MARCHÉ DE RUNGIS"



Jean-Michel Bouygues

Le 16 octobre dernier, Jean-Michel Bouygues nous a emmené dans le monde méconnu du marché de Rungis. Connu seulement de nom, on n'en imaginait pas vraiment le fonctionnement.

Jean-Michel, qui fut le directeur du secteur fruits et légumes nous a expliqué son travail, ainsi que l'histoire de ce marché d'intérêt national.

De nombreuses questions ont fusé à la fin de cette conférence, pleine d'anecdotes !

Merci à lui !

BAL FOLK

Samedi 29 novembre, à la salle des fêtes de Morêtel-de-Mailles, la musique battait son plein ! Du folk et encore du folk.

Le groupe "Arkenché" a mené les danseurs sur des rythmes endiablés en jouant de très beaux morceaux de musique : polkas, mazurkas, scottish, chapeloises, circassiennes, gavottes et Laridé breton !

L'ambiance était décontractée, agréable et les danseurs habitués à ces soirées folk ont eu grand plaisir à se retrouver ! Les personnes venues pour la première fois ont beaucoup apprécié ce registre de danses. Certaines étaient même venues les jeudis précédents, à des soirées d'initiation.

**Tout le monde en partant a dit :
"A quand la prochaine ?"**





À Allevard : un nouveau centre pour mieux accompagner les familles

Des représentants du CCAS de la commune se sont rendus le 30 octobre dernier à l'inauguration du nouveau centre d'activité des Restos du Cœur, installé à la Maison des Forges à Allevard, en présence d'Annie Velle, responsable départementale des Restos du Cœur de Savoie.



Face à l'augmentation du nombre de familles bénéficiaires – 78 familles représentant 165 personnes – la tournée hebdomadaire mise en place depuis 2023 a évolué vers la création d'un centre permanent, désormais placé sous la responsabilité d'Agnès de la Cruz.

Le centre d'Allevard propose une distribution alimentaire chaque jeudi après-midi, ainsi qu'un accueil café, un vestiaire, un accès aux soins en partenariat

avec la CPAM, et un accompagnement financier notamment à travers des micro-crédits.

Cette visite a également été l'occasion d'échanger avec les assistantes sociales du secteur, partenaires régulières, soulignant la complémentarité entre les actions d'urgence menées par le CCAS et l'accompagnement social de fond assuré par les professionnels.

OPÉRATION TULIPES : ANNÉE 3

Cette année encore, sous l'égide du CCAS, 3 800 bulbes de tulipes ont été plantés, avec l'aide des enfants du centre aéré Mikado, des enfants du Barbaz et deux classes de l'école primaire (voir article en page 12).

Rendez-vous au printemps pour la cueillette et la mise en vente des bouquets.

Le bénéfice de cette belle action intergénérationnelle, sera partagé entre le centre aéré et le Sou des Ecoles pour la réalisation de leurs projets respectifs.



Soutenez-nous gratuitement avec vos recherches sur Lilo.org !

UNE COOPÉRATION QUI SE RENFORCE

après Awalédjan, mission et bilan à Bandafassi

Après le festival Awalédjan, temps fort des échanges culturels autour du projet de coopération entre la France et le Sénégal, la commune de Bandafassi a accueilli deux missions successives, marquant une nouvelle étape dans la coopération menée par l'association ARCADE. Ces déplacements ont permis à la fois de poursuivre les actions de terrain, de faire un bilan des projets engagés et de tracer les perspectives pour les années à venir.

ÉDUCATION : UN PILIER CENTRAL DU PARTENARIAT

L'éducation reste au cœur des missions d'ARCADE, aussi bien à Bandafassi qu'en France. Le festival Awalédjan, organisé en France, qui a réuni le samedi 15 novembre plus de 200 personnes à Valgelon-La Rochette constitue un levier essentiel de sensibilisation des publics aux enjeux de solidarité internationale, d'interculturalité et d'éducation citoyenne. À travers des animations pédagogiques, un conteur sénégalais, un concert, des rencontres et des temps d'échanges, le festival permet de mieux comprendre les réalités vécues par les populations partenaires et de questionner les inégalités systémiques à l'échelle mondiale.



EAU ET SANTÉ : DES INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES

L'accès à la santé demeure un enjeu majeur pour Bandafassi. Lors de la mission des élus, plusieurs chantiers ont été visités, notamment ceux des cases de santé de Nathia, Nianghé et Hamady Hery (photo) encore en cours de construction. Ces équipements sont indispensables pour améliorer l'accès aux soins, prévenir les maladies et renforcer la santé communautaire. Les projets menés s'inscrivent dans une logique globale liant santé, accès à l'eau et conditions de vie, même lorsque ces dimensions ne sont pas toujours visibles de manière immédiate.



À Bandafassi, les actions se traduisent concrètement par l'amélioration des infrastructures scolaires. La délégation composée de 3 élus dont un conseiller municipal de Crêts a notamment été marquée par l'inauguration du bloc administratif du collège d'Ibel, symbole d'un engagement durable en faveur de conditions d'apprentissage plus adaptées. Les visites de la nouvelle salle de classe du collège de Bandafassi ont également permis de mesurer l'impact direct des projets sur le quotidien des élèves et des équipes éducatives.

Une course cycliste a été organisée avec 3 collèges de la commune à la suite du don de dix vélos, venant compléter la première



DÉCHETS ET ENVIRONNEMENT : UN DÉFI À VENIR

Au-delà du bilan des actions réalisées, les missions ont également permis de se projeter vers l'avenir. Parmi les priorités identifiées figurent la création d'un service communal de gestion des déchets, ainsi que l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'accès à l'assainissement dans les lieux publics.

Ce projet de gestion des déchets, identifié comme l'un des défis majeurs des mois

à venir, répond à des enjeux sanitaires, environnementaux et éducatifs. Il ne s'agira pas seulement de mettre en place des infrastructures adaptées, mais aussi d'accompagner les habitants dans l'évolution de leurs pratiques et de leurs usages.

Ces déplacements successifs témoignent de la vitalité de la coopération entre ARCADE, la commune de Bandafassi et l'ensemble des partenaires locaux.

Avec un mot d'ordre clair – inscrire l'action dans la durée – ARCADE poursuit son engagement aux côtés de Bandafassi, en accompagnant le développement local au plus près des besoins exprimés par ses habitants, dans une logique de partenariat, de respect mutuel et de co-construction.

Suivez les actualités sur leur site : <https://arcade-vivre.fr/actualites/>

MISSION D'ÉLUS À BANDAFASSI

Dans le cadre de la coopération décentralisée une mission d'élus s'est rendu à Bandafassi (Sénégal) fin novembre début décembre.

La délégation d'élus a pu voir les avancées du travail d'ARCADE sur différents sites de la commune :

- inauguration du bloc administratif du collège de Ibel,
- visite de différents chantiers en cours d'achèvement,
- deux classes supplémentaires au collège de Bandafassi,
- plusieurs cases de santé.

Cette mission a permis de poser diverses perspectives pour les prochaines phases d'action : gestion de l'eau avec renouvellement des comités de gestion, mise en place d'un service communal de gestion des déchets, installer un service technique communal.

La coordination et le suivi de toutes ces actions sont gérés par une coordinatrice en France qui est en relation avec l'ensemble des acteurs de la coopération décentralisée et un coordinateur Sénégalais en poste sur place.

Tout le monde peut se satisfaire de l'implication et du travail fourni par chacun pour développer cette coopération qui a démarré il y a seulement deux ans et qui porte déjà ses fruits



A L'AURÉ DES CHEMINS

Au fil de mon parcours, j'ai étudié et pratiqué différentes approches : la kinésiologie, la thérapie crâno-sacrée, les soins à distance, la psychogénéalogie ainsi que la numérologie sacrée.

Aujourd'hui, j'utilise ces outils de manière complémentaire afin de vous accompagner avec justesse et sensibilité.

Mon intention est de vous aider à lever le voile sur certains mécanismes inconscients et à apaiser les parts de vous qui sont en souffrance, toujours dans le respect de votre rythme et de votre individualité.

En parallèle des séances individuelles, je propose également des ateliers et des stages. Ils sont conçus pour vous guider dans l'exploration de vos ressentis, la compréhension de votre monde intérieur, et l'éveil progressif de votre capacité naturelle d'auto-guérison.

Au plaisir de vous rencontrer à la croisée des chemins...

Je me tiens à votre écoute pour toute question ou prise de rendez-vous et serais heureuse de vous accompagner sur votre chemin de connaissance de soi et de mieux-être.



Installée à Crêts-en-Belledonne, je vous accueille à mon domicile pour des séances individuelles destinées à mettre en lumière ce qui, dans votre quotidien, peut générer blocages, tensions physiques ou mal-être émotionnel.

SABINE GUYONNET

Intervenante dans les écoles, les associations ou à domicile pour du coaching individuel et en groupe.



Je propose des cours sur Crêts en Belledonne avec l'association C'ailes et Hop&dance :

Marche douce entre Crolles et Pontcharra : le lundi de 9h30 à 10h30

Gym douce (Pilates sur chaise) : le lundi de 11h à 12h à la salle des fêtes

Pilates : le lundi de 18h45 à 19h45 et 19h45 à 20h45 à l'école maternelle

Marche nordique entre Crolles et Pontcharra : le vendredi de 14h à 15h30

Yoga à la salle de danse du Gymnase : le samedi matin de 10h30 à 11h30



B'ailes Dame
Sport & santé
Educatrice sportive
Sabine Guyonnet
06-42-64-94-61
sabine.guyonnet@gmail.com
<https://www.bailesdonne-sport.fr/>



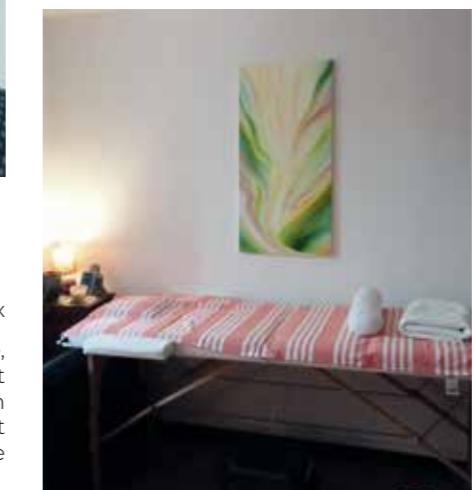
LELLA TONAZZINI

La thérapie psychocorporelle s'adresse à toute personne ayant une baisse de vitalité, une mauvaise estime d'elle-même, des états anxieux récurrents, des croyances négatives limitant sa joie de vivre, des difficultés relationnelles. La thérapie, en renforçant la partie « saine », va permettre de cultiver un état intérieur plus positif et constructif en améliorant ainsi la qualité de vie de la personne.



Thérapeute psychocorporelle à Saint-Pierre d'Allevard

Se lier d'amitié avec son système nerveux
Installée depuis 2021 dans la commune, je propose un accompagnement thérapeutique personnalisé en m'appuyant sur divers outils et approches auxquelles je me suis formée au cours de ces treize dernières années.



Voici quelques-uns parmi mes principaux outils :

MASSAGES BIODYNAMIQUES : stimulent la digestion des émotions, l'évacuation du stress, assouplissent les tensions musculaires et harmonisent l'activité viscérale.

THERAPIE COGNITIVO-COMPORTEMENTALE (TCC) : permet de remplacer des croyances négatives et des schémas de pensées erronés par des pensées plus adaptées et des comportements plus constructifs.

DESENSIBILISATION DES TRAUMATISMES PAR DES MOUVEMENTS ALTERNATIFS : inspirée de l'EMDR, cette technique, douce et puissante, permet de se libérer des émotions envahissantes liées à des souvenirs traumatiques.

Je reçois sur rdv, adultes uniquement.

INFOS et PRISE DE RDV : 06 16 38 49 63

**<https://www.ellatonazzini.fr/>
97 avenue d'Uriage, 38830 Crêts-en-Belledonne**

LE SOU DES ÉCOLES

Un vent de renouveau souffle sur le sou des écoles de Crêts en Belledonne

Pour cette année scolaire, une équipe de 10 mamans a réussi à se former.

Amélie, Amélie, Aurélie, Laura, Laury, Mathilde, Myriam, Méghane, Mélodie et Sophie sont désormais membres du bureau.

Qui dit nouvelle année dit nouvelles idées ! La motivation est au maximum pour vous proposer de beaux événements tout au long de l'année scolaire des enfants, afin de récolter de l'argent pour les écoles.

En septembre 2025, le sou des écoles a eu la chance de remettre un chèque de 2 500€ à chacune des deux écoles de Crêts en Belledonne.



IL A DÉJÀ ORGANISÉ CETTE ANNÉE :

■ La Boum d'Halloween le 1^{er} novembre,

■ Le passage du Père-Noël à l'école maternelle et la distribution des cadeaux aux classes (financée grâce au don du début d'année)

■ La vente de sablés et diots au marché de Noël du village

Les événements à venir en 2026 sont le carnaval (7 mars) et la kermesse de l'école. Deux événements très appréciés des enfants de la commune. Le sou sera également présent pour une vente de gâteau lors de la foire de la pivoine le 28 mars.

Tous ces événements demandent de l'organisation mais l'équipe du sou est contente de pouvoir présenter de beaux rassemblements. Pour permettre le bon déroulement des festivités, ils ont besoin de la présence de bénévoles pour tous les événements alors regardez vos mails !

L'équipe tient à remercier la mairie et l'ensemble de l'équipe technique pour son soutien et son aide dans la réalisation des événements.





MÉDIATHÈQUE



SPECTACLE « EIREANN »

Ce mercredi 10 décembre, à la salle des fêtes de Crêts en Belledonne le spectacle « Eireann » a fait voyager petits et grands.

Maïwenn Doherty accompagné de Jean Dameï nous a invité et guidé à travers une Irlande ancestrale. Cet entrelacs de contes, légendes, musiques, danses et chants traditionnels irlandais nous a ouverts les portes d'un monde enchanté. Un spectacle familial, une immersion dans un monde où la magie opère et où les fées ne sont jamais bien loin.

Le 15 octobre à 16h à la salle des fêtes de Crêts en Belledonne, Laurence HILLEL est venue nous raconter l'histoire d'une petite fille qui, un jour, prend son courage à deux mains et décide d'affronter ses peurs et de regarder ce qui se passe sous son lit.

Un voyage au cœur de nos peurs d'enfant. Qui n'a jamais eu peur du noir, du monstre caché sous le lit ou du loup ?

Dans ce spectacle mêlant marionnettes, carton manipulé et théâtre Laurence nous prend par la main et nous accompagne pour nous aider à saisir notre courage et à regarder sous le lit....



PEUREUSE HEUREUSE

LA FABRIC EN BELLEDONNE

Vendredi 16 janvier les artisans de la Fabric en Belledonne se sont réunis pour faire un bilan sur l'activité de 2025 et faire un point sur les projets de 2026.



La Fabric réunit une vingtaine d'artisans-créateurs qui vous proposent cours, ateliers et articles autour de l'artisanat local.

Objets déco et utilitaires, bijoux, miel, vêtements, poterie et céramique, maroquinerie, savons, bougies et bien d'autres articles originaux.

Ce tiers lieu abrite également un espace de travail partagé et l'atelier de couture de Céline "du rose aux joues".

Retrouvez-nous au 147 Grande rue à Crêts en Belledonne (du mardi au samedi matin) et venez rencontrer nos artisans lors de la foire de la Pivoine et participez à des ateliers découvertes.



L'IMPROVISATION THÉATRALE, VOUS CONNAISSEZ ?

C'est maintenant possible à Crêts-en-Belledonne avec la Compagnie l'Alinéa !

De près ou de loin, vous savez de quoi il s'agit ! Quand on est enfant, on passe son temps à improviser des histoires, on part à l'aventure dans des pays lointains, on est tour à tour pirate, princesse, chevalier, cowboy, explorateur de galaxies multicolores...

C'est bien à vous, l'enfant à l'imagination débordante devenu adulte joueur, que la compagnie l'Alinéa propose des séances d'initiation au théâtre d'improvisation : découverte et création.

L'aventure vous tente ? Contactez Thierry Tochon : 06 80 93 17 97 / compagnie.lalinéa@yahoo.fr

Dates à retenir à Crêts-en-Belledonne :

- **Dimanche 22 février 2026 : stage d'improvisation théâtrale**
- **Dimanche 14 juin 2026 : Mission IMPROcible, spectacle d'improvisation théâtrale**

compagnie
L'ALINÉA



Thierry Tochon



A PROPOS

La compagnie l'Alinéa est née en août 2014 à l'initiative de son directeur artistique, Thierry Tochon. Comédien et metteur en scène depuis 34 ans, Thierry Tochon a été membre de la ligue d'improvisation grenobloise « Impro 38 » à sa création en 1991. Après avoir travaillé au sein de nombreuses compagnies iséroises et rhônalpines, c'est lors de l'adaptation pour le théâtre et de la mise en scène du conte philosophie Le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry que Thierry Tochon crée sa compagnie dans la vallée du Grésivaudan où il réside lui-même depuis plus de 28 ans.

Les projets développés au sein de la compagnie ne s'arrêtent pas aux frontières du théâtre, mais touchent également d'autres univers comme la musique, la danse, les marionnettes, l'image, la lecture, le récit ou l'improvisation. L'objectif est toujours le même : réaliser des spectacles partout et pour tous.



TRAVAUX

RÉALISATION DES CHALETS DU MARCHÉ DU NOËL

Les agents des services techniques ont conçu les chalets du marché de Noël, qui étaient jusqu'alors prêtés par la commune du Haut-Bréda.

Ceux-ci seront sans aucun doute réutilisés pour d'autres occasions.



RÉNOVATION DU LOCAL 162 GRAND'RUE

La commune a rénové le local commercial situé au 162 Grand'Rue. **Les porteurs de projet sont invités à contacter la mairie.**



RÉFECTON DE LA TOITURE DES VESTIAIRES DU FOOT

La toiture des vestiaires présentait des infiltrations qui avaient nécessité la mise en place d'une bâche en urgence.

La commune a donc lancé cette année les travaux de remplacement de la toiture et de reprise de l'isolation. Ces travaux viennent de s'achever avec une toiture reprise en bac acier ainsi qu'une reprise des peintures en sous-faces.

CENTRE BOURG LA FIN DES TRAVAUX DE LA GRAND'RUE

L'année 2025 a vu l'aboutissement des travaux de la grande rue. Les objectifs sont d'assurer une desserte piétonne sécurisée et adaptée aux personnes à mobilité réduite, de pacifier le trafic automobile et d'améliorer l'esthétique de la rue.



Etat initial en 2022

Etat actuel

Début 2026 les plantations seront réalisées et les trottoirs seront revêtus en résine gravillonnée de couleur claire (il est rappelé l'interdiction de stationner sur les trottoirs).

Vu les contraintes des travaux de réseaux puis de réalisation des aménagements de surface pour les riverains et commerçants il a été décidé de différer les travaux de la place de la mairie.

Possiblement à l'automne 2026 une phase test sera mise en place avec une nouvelle configuration de la place assurant un compromis entre les souhaits locaux de maintien de stationnement minute et les demandes de l'architecte des bâtiments de France qui est décisionnaire dans le périmètre du clocher.

Si la phase test satisfait l'intérêt général une nouvelle tranche de travaux pourrait alors être lancée en 2027. L'objectif sera la réalisation d'une place plus esthétique laissant plus d'espace aux piétons et aux animations locales sans compromettre l'accès minute aux commerces (pour rappel le parking Mon Exil a été créé afin de remplacer le stationnement longue durée sur la place). Pour ce, un barriérage sera mis en place afin de matérialiser les espaces piétonniers tout en conservant une bande de stationnement côté commerces dédiée aux arrêts de courte durée et permettant d'assurer une rotation des places disponibles.



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

UN MOMENT DE PARTAGE ET DE RECONNAISSANCE

La traditionnelle cérémonie des voeux du maire s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale, réunissant près de 200 personnes dans la salle communale. Élus, habitants, représentants associatifs et acteurs de la vie locale ont répondu présents à ce rendez-vous attendu, symbole de cohésion et de proximité.

Dans son discours, le maire a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble des agents communaux pour leur engagement quotidien et le travail formidable qu'ils accomplissent au service de la population. Il a également salué les artisans et commerçants, véritables piliers de l'économie locale, qui contribuent à faire vivre et dynamiser le village, ainsi que les nombreuses associations qui l'animent tout au long de l'année par leurs actions et initiatives.

Le maire a ensuite mis à l'honneur le CCAS, soulignant son rôle essentiel dans le lien social. Il a rappelé les moments conviviaux proposés à nos aînés, notamment le voyage à Annecy, très apprécié, ainsi que d'autres actions favorisant les échanges entre générations. Parmi elles, l'opération des tulipes a été citée en exemple : plantées par les enfants et vendues par les adultes, elles permettent de soutenir une association de la commune tout en renforçant l'esprit solidaire.

En conclusion de son intervention, le maire a adressé ses meilleurs vœux à l'ensemble des citoyens, leur souhaitant une année placée sous le signe du bonheur, de la santé et de la solidarité.



Le temps de convivialité s'est poursuivi autour d'un buffet préparé avec soin par deux actrices économiques de la commune : **CHEZ'L** et **CROUSTI'LYNE**.

Leur savoir-faire et leur créativité ont largement contribué à la réussite de la soirée : aussi beau à regarder que délicieux à déguster, le buffet a su ravir les papilles de l'ensemble des convives. Très apprécié de tous, il a offert une belle vitrine du talent local et a parfaitement illustré la richesse et la qualité des compétences présentes sur le territoire communal.





LE SKI NORDIQUE ÉVOLUE À CRÊTS EN BELLEDONNE



Dans le cadre d'une meilleure organisation des activités nordiques à l'échelle du territoire, la commune de Crêts en Belledonne a transféré la compétence ski nordique à la Communauté de communes Le Grésivaudan.

L'Espace du Barioz est fondateur de l'identité de notre territoire communal. C'est notre patrimoine, notre environnement et aussi notre héritage. C'est pourquoi nous tenons à le faire évoluer en associant tous les acteurs qui le font vivre.

Cette volonté partagée guide les choix engagés aujourd'hui pour l'avenir du ski nordique.

Dans ce nouveau fonctionnement, Le Grésivaudan, en lien avec la SPL Le Grésivaudan, assurera les missions essentielles au bon déroulement de la saison de ski nordique :

- Le balisage des pistes,
- Le damage, pour garantir de bonnes conditions de glisse,
- Ainsi que l'organisation des secours sur les pistes de ski nordique (pour le ski alpin, seuls les secours seront assurés par la SPL Le Grésivaudan).

L'association du Foyer de fond continue d'assurer son activité comme les années précédentes. Elle intervient dans le cadre de la délégation de service public mise en place par la commune, garantissant la continuité de l'accueil, de l'animation du site et de la vie associative.

La commune remercie chaleureusement les bénévoles du Foyer de fond pour leur engagement, ainsi que l'ensemble des partenaires impliqués dans cette nouvelle organisation.

Cette évolution marque une étape importante pour l'avenir du ski nordique à Crêts en Belledonne, avec un objectif commun : préserver l'esprit convivial et local de l'Espace du Barioz tout en garantissant un ski nordique sécurisé, de qualité et accessible à tous.

GUIDE D'INFORMATIONS POUR LES FEMMES VIVANT OU AYANT VÉCU DES VIOLENCES ET LEURS ENFANTS

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, et après un travail partenarial de près d'un an, l'État et la Maison des femmes Grenoble Alpes ont lancé le guide d'information dédié aux femmes victimes de violences et à leurs enfants en Isère.

Conçu pour répondre à un besoin identifié par les femmes victimes de violences et les professionnels, ce guide recense l'ensemble des acteurs impliqués en Isère capables de leur venir en aide. Il a été construit avec une double entrée : par catégorie de besoins et par zone géographique, afin que chaque personne puisse identifier rapidement et simplement les ressources qu'elle peut mobiliser.

Les premières pages reprennent les clés de compréhension des violences conjugales et permettent aux femmes (et éventuellement à certains professionnels) d'évaluer si elles sont victimes de violences conjugales.

Il offre des réponses concrètes pour l'urgence et pour le cheminement vers la reconstruction.



Lien de téléchargement :

<https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/80866/625409/file/LIVRET-FEMMES-VICTIMES-DE-VIOLENCES-17112025.pdf>



BÉNÉFICIEZ DES AIDES ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT !

Depuis plus d'un an, la communauté de communes Le Grésivaudan anime son propre dispositif dédié à la rénovation et à l'amélioration de l'habitat privé. Un dispositif local qui permet d'éviter les fraudes, les mauvais conseils, et les mauvaises surprises.

Les aides du Grésivaudan visent à soutenir les propriétaires occupants, les bailleurs et les copropriétés dans leurs projets de rénovation, en mettant l'accent sur l'amélioration du confort thermique, le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, l'amélioration des biens loués ou vacants, et la mise aux normes des logements dégradés ou vétustes.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE ET DES AIDES FINANCIÈRES

Bénéficiez d'un conseil technique, réalisé par un expert mandaté par la communauté de communes, sous forme de préconisations détaillées de travaux, issues de la visite personnalisée de votre logement et/ou de votre immeuble.

En complément, profitez de subvention de l'intercommunalité et des partenaires pour minimiser votre reste à charge. Un accompagnement administratif complet vous simplifiera toutes vos démarches de demande de subvention.

Contactez-nous !

Pour plus d'informations et connaître votre éligibilité,appelez le 0801 902 138 (appel gratuit) ou laissez un courriel à : renovation@le-gresivaudan.fr.



N'hésitez pas à pousser la porte de nos permanences (avec et sans rendez-vous) :

- Lundi de 10h à 12h en mairie d'Allevard-les-Bains - 3 Place de Verdun
 - Lundi de 14h à 16h à l'Espace France Services de Pontcharra - 33 rue de la Ganterie - Village d'Entreprises du Bréda
 - Vendredi de 10h à 12h en mairie de Villard-Bonnot - 20 Boulevard Jules Ferry
 - Vendredi de 14h à 16h à la communauté de communes Le Grésivaudan - La Passerelle - 246 rue du Pré de l'Horme - 38920 Crolles.
- Attention, à compter de vendredi 9 janvier 2026, les permanences de Crolles se feront à la Mairie et plus à La Passerelle.



UNE NOUVELLE GESTION DES VÉHICULES EN INFRACTION !

La municipalité a franchi un cap en signant une convention inédite avec un garage local, dédié désormais à la mise en fourrière des véhicules.

Cette démarche proactive vise à garantir une circulation plus fluide, des rues plus sûres et un cadre de vie préservé pour tous les habitants. Fini les voitures en stationnement gênant ou laissées à l'abandon : la commune s'engage pour la sécurité et le bien-être collectif !



LES CONSEILS MUNICIPAUX EN BREVES

SÉANCE DU 09 OCTOBRE 2025

Financement du voyage au Sénégal pour un représentant des communes dans le cadre de la coopération décentralisée avec l'association ARCADE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise le financement du billet d'avion d'un montant d'environ 750 € pour le voyage au Sénégal pour le représentant des communes, M. Pierre BACHELOT, par le budget communal, dans le cadre du projet de coopération décentralisée avec l'association ARCADE.

Rupture anticipée et rachat du bail à construction du groupe « Liberté » (résidence de 26 logements individuels) par la SDH

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord pour la rupture anticipée du bail avec une indemnité de 560 000 € pour cette opération.
- Autorise M. le Maire à signer l'acte authentique de vente du bail à construction du groupe « Liberté » et tous les actes afférents à cette affaire.

Approbation du nouveau projet de statuts de la Société Publiques Locale (SPL) « SPL du Grésivaudan » par voie de transformation de la Société d'Economie Mixte « Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Annule la délibération n° 59-2025 du 04 septembre 2025 en raison d'une erreur matérielle.
- Approuve les statuts modifiés de la SPL « SPL du Grésivaudan » tels qu'ils lui ont été présentés.
- Autorise le représentant de la commune au sein de la SEMLG et de la SPL du Grésivaudan à voter en faveur de toutes les délibérations permettant les modifications présentées.

- Autorise M. le Maire à prendre et accomplir toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Transfert de compétence de l'Espace Nordique du Barioz à la Communauté de communes Le Grésivaudan – Suppression de la réserve concernant le montant des charges transférées

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve sans réserve le transfert de compétence suivant : création, développement, exploitation et entretien du domaine nordique du Barioz pour les activités sportives, de loisirs et le stade de biathlon à l'année, à l'exclusion du refuge du Crêt du Poulet et du ski alpin.
- Supprime la réserve d'approbation par les élus de Crêts en Belledonne du montant définitif des charges transférées.

Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 22 heures hebdomadaires annualisées

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps non complet d'Agent d'entretien et d'animation au grade d'adjoint d'animation territorial relevant de la catégorie C du cadre d'emploi des Adjoints d'Animations territoriaux à raison de 22 heures hebdomadaires annualisées.

- Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

- Rappelle que cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées par l'article L332-14 ou L332-8 du code général de la fonction publique, en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire.

Le contrat L332-14 est conclu pour une durée déterminée qui ne peut excéder un an. Sa durée peut être prolongée dans la limite d'une durée totale de deux ans lorsque la procédure de

recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année. Les contrats relevant des article L332-8 sont d'une durée maximale de 3 ans renouvelable dans la limite totale de 6 ans. Au-delà, si ce contrat sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

- Autorise M. le Maire à se charge du recrutement de l'agent affecté à ce poste.

Répartition n° 6 des subventions de fonctionnement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer la subvention de 1 500 € à Crêts en Fête.

Approbation de la convention fourrière automobile

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de :

- Approuver la convention avec le garage Auto B2 et le cahier des charges pour assurer la gestion de la fourrière.
- Autoriser M. le Maire à signer cette convention.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2025

Échange et revente de parcelles à Coudrai dans le cadre de la création de la place de stockage des bois de Coudrai et de la desserte forestière associée

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve la cession et les échanges des parcelles après division et régularisation comme citée ci avant, totalisant une superficie de 7 755 m² à M. et Mme BACHELOT moyennant le versement d'un prix de 2 957 € et l'intégration de 4 878 m² après régularisation foncière dans le domaine privé de la Commune.
- Autorise M. le maire à signer l'acte authentique ainsi que tous les actes préparatoires à la vente.

Rue de la Liberté – Régularisations foncières parcelles cadastrées section AE 419 et AE 420

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve les rétrocessions présentées en séance..
- Accepte que les rétrocessions soient dressées par acte notarié et désigne M. LAMBERT, 1^{er} adjoint pour représenter la Commune et signer ainsi les documents nécessaires à ces rétrocessions.

- Autorise M. BRUNET MANQUAT à signer tous les documents préparatoires aux transferts de propriété.

Rue de Charvan – régularisations foncières parcelles cadastrées section AB606 – AB 605

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve les rétrocessions présentées en séance.
- Accepte que les rétrocessions soient dressées par acte notarié et désigne M. LAMBERT, 1^{er} adjoint pour représenter la Commune et signer ainsi les documents nécessaires à ces rétrocessions.
- Autorise M. BRUNET MANQUAT à signer tous les documents préparatoires aux transferts de propriété.

Carrefour Les Fontaines – régularisations foncières parcelles cadastrées section 262 B 393 – 262 B 394 – 262 B 444 – 262 B 1400 – 262 B 392

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Prend acte du projet de travaux et du plan de financement de l'opération à savoir :

- Approuve les rétrocessions présentées en séance.

- Accepte que les rétrocessions soient dressées par acte notarié et désigne M. LAMBERT, 1^{er} adjoint pour représenter la Commune et signer ainsi les documents nécessaires à ces rétrocessions.

- Autorise M. BRUNET MANQUAT à signer tous les documents préparatoires aux transferts de propriété.

Acquisition de foncier forestier – Propriété Tavel

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte d'acquérir les parcelles 262 B 695, 696, 701, 718, 528, 530, 531, 591, 590 et 422 au prix de 7 436,40 € (frais d'acte inclus) et d'une contenance totale de 280 a et 40 ca, les frais d'acte seront à la charge de la commune.

- Accepte que l'acte soit dressé dans un office notarial et désigne M. LAMBERT, 1^{er} adjoint pour représenter la commune et signer l'acte.

- Autorise M. BRUNET MANQUAT à signer tous les documents préparatoires à la cession.

Sollicitation du fond de concours de la Communauté de communes Le Grésivaudan pour l'acquisition de foncier forestier

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de demander l'aide de la CCLG pour l'acquisition des parcelles 262 B 695, 696, 701, 718, 528, 530, 531, 591, 590 et 422.

Vente de la maison située 24 rue de la Charrière – parcelle AB 261

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la cession à M. FRANCILLARD Emilien de la maison située 24 rue de la Charrière pour un montant de 40 000 € + 3 600 € de frais d'agence.

- Confie au notaire de l'acquéreur le soin de dresser l'acte.

- Autorise M. le Maire à signer tous documents préparatoires à l'acte, l'avant contrat et l'acte authentique lorsqu'il sera dressé.

Convention relative à la participation aux frais de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de Crolles (CMS)

Le montant de la participation est fixé sur la base de 0,75 € par élève du premier degré scolarisé dans la commune de Crêts en Belledonne et relevant du Centre médico-scolaire de Crolles. Le coût est estimé à 243,75 € pour 325 élèves.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- D'approuver la convention jointe en annexe.

- D'autoriser M. le Maire à la signer.

Rupture de bail du groupe « Liberté » par anticipation et vente

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord pour la rupture anticipée du bail avec un prix de vente de 560 000 €.

- Autorise M. le maire à signer l'acte authentique de vente du terrain d'assiette du bail à construction du groupe « Liberté » et tous les actes afférents à cette affaire.

TE38 – Renforcement BTA poste « Les Granges » travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Prend acte du projet de travaux et du plan de financement de l'opération à savoir :



► Prix de revient prévisionnel : 52 747 €

► Financements externes : 43 819 €

► Participation prévisionnelle : 8 928 € (frais TE38 + contribution aux investissements)

■ Prend acte de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de 8 107 €.

Ce montant doit être engagé au budget de la collectivité. Il pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération et d'un engagement complémentaire.

Répartition n° 7 des subventions de fonctionnement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer les subventions suivantes :

■ Plaisirs des Arts : 800 €

■ Club du rugby RCTP : 500 €

■ FSE du collège d'Allevard : 1 500 €

Décision modificative n° 1 – ouverture de crédits budgétaires pour amortir les immobilisations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve la décision modificative n°1 du budget 2025 suivante :

■ Fonctionnement (dépenses) :

► Comptes 6811/042 : + 1 000 €

► Compte 23 - 1 000 €

■ Investissement (recettes) :

► Comptes 28031/040 : + 1 000 €

► Compte 021 : - 1 000 €

Instauration de la participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire santé des agents dans le cadre de la labellisation

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

■ A compter du 1^{er} janvier 2026, la collectivité participera au financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur de 18 € par mois et par agent, quelle que soit sa quotité de travail. L'agent produira un justificatif de cette labellisation chaque année.

■ Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Adhésion au contrat cadre : fourniture, gestion et livraison de titres restaurant dématérialisés et papiers pour les agents de la collectivité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

■ D'adhérer au contrat de fourniture, gestion et livraison de titres restaurant dématérialisés et papiers pour les agents de la collectivité.

■ D'autoriser M. le maire à signer toutes les pièces afférentes à l'adhésion de la commune à la convention d'adhésion aux titres restaurant.

Approbation du principe et création d'une commission d'indemnisation amiable des commerçants

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

■ Valide la mise en place d'une commission d'indemnisation amiable des commerçants dans les conditions figurant dans

le règlement et le plan présentés.

■ Valide la mise en place d'une commission d'indemnisation amiable des commerçants dans les conditions figurant dans le règlement et le plan présentés.

■ Désigne pour y siéger des élus ayant dans leurs délégations des fonctions directes liées à l'aménagement, aux travaux et aux commerces, à savoir :

► Titulaires :

■ Pierre LAMBERT

■ Daniel DALBAN-CANASSY

■ Nelly GADEL

■ Jérôme LARDIERE

► Suppléants :

■ Jacqueline ZAPPIA

■ Pierre BACHELOT

■ Laurent BRUNET MANQUAT

■ Philippe PONT

■ Autorise M. Le Maire à effectuer toute démarche liée à cette délibération.

Règlement financier relatif au paiement des factures de la restauration scolaire et des activités périscolaires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

■ Approuve le règlement financier relatif au paiement des factures de la restauration scolaire et des activités périscolaire.

■ Autorise M. le Maire à signer les règlements financiers.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

Vente de la parcelle AE 839

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

■ Approuve la vente de la parcelle AE 839 au pris de 48 850 € à la société CELLAND ESTATE MANAGEMENT, viendront s'ajouter les frais de géomètre, de notaire et de publication à charge de l'acquéreur.

■ Demande une cession temporaire d'usufruit d'une durée de 30 ans, permettant à la commune de conserver la nue-propriété du terrain. Dans ce cas, le prix proposé pour une vente classique ne sera pas réduit, même en cas de cession temporaire limitée dans le temps, avec une durée maximale de 30 ans.

■ Demande, en cas de démantèlement des infrastructures de téléphonie mobile, que CELLAND ESTATE MANAGEMENT s'engage à rétrocéder la micro-parcelle au vendeur dans un délai de 24 mois contre un paiement forfaitaire de 100 € sous réserve que la commune accepte que le pylône soit démonté sans obligation pour CELLAND ESTATE MANAGEMENT de remettre le terrain à l'état initial, notamment sans enlèvement des fondations en béton.

■ Demande que les mentions ci-dessus soient portées sur l'acte.

■ Désigne M. Pierre LAMBERT, 1^{er} adjoint pour représenter la commune et signer l'acte.

Acquisition de la parcelle 262 A 163 (parcelle contiguë à la desserte forestière de Bramefarine)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à entrer en négociation avec les propriétaires de la parcelle 262 A 163 en vue de son acquisition pour assurer la maîtrise foncière nécessaire à la desserte forestière de Bramefarine.



Annexe n° 2 à la convention relative aux prestations de transports sanitaires au départ des stations du domaine alpin et du domaine nordique de la commune / tarifs Meylan ambulances saison 2025-2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de valider les tarifs suivants :

Transport en Ambulance					
	Cabinet Médical Crêts en Belledonne	CHU Nord	CHU Sud	Cabinet Médical Prapoutel	Clinique Médipôle Challes-les-Eaux
Semaine	500 €	800 €	800 €	800 €	800 €
Week-end et jours fériés	680 €	950 €	950 €	950 €	950 €
Transport Assis Professionnalisé					
Semaine	300 €	500 €	500 €	500 €	500 €
Week-end et jours fériés	450 €	600 €	600 €	600 €	600 €

Annexe n° 6 à la convention relative aux prestations de transports sanitaires au départ des stations du domaine alpin et du domaine nordique de la commune / tarifs Transports Pepin saison 2025-2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de valider les tarifs suivants :

Bas des pistes vers :	Grenoble : CHU Nord – Hôpital Sud – Clinique des cèdres – Clinique Mutualiste Chambéry, Médipôle, Prapoutel Chambéry : Médipôle – Hôpital	Cabine médical Crêts en Belledonne
Ambulances semaine	700 €	500 €
Ambulances week-end	890 €	680 €
VSL TAP Semaine	470 €	300 €
VSL TAP week-end	600 €	480 €
Nocturnes	800 €	610 €

Répartition n° 8 des subventions de fonctionnement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer les subventions suivantes :

■ Espace Nordique du Barioz : 7 355 €

■ MFR de Vif : 100 €

■ Bel'donne Running : 500 €

Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver l'autorisation d'ouverture des crédits d'investissement 2026 comme indiquée dans le tableau ci-après :

Chapitre 20	98 092 € x 25 %	24 523 €
Chapitre 21	2 552 366,42 € x 25 %	638 091,60 €
Chapitre 23	368 065,98 € x 25 %	92 016,49 €
Chapitre 16	201 000 € x 25 %	50 250 €
Total	3 219 524,40 €	804 881,09 €

Approbation de l'indemnisation amiable d'un commerçant suite aux travaux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

■ D'approuver l'avis de la commission d'indemnisation à l'amiable du 27 novembre 2025 et d'indemniser M. et Mme MAYEUR du Tabac Presse Liliuce à hauteur de 4 200 €.

■ D'autoriser M. Le Maire à signer le protocole transactionnel avec M. et Mme MAYEUR du Tabac Presse Lilipuce.

Convention de déneigement sur la commune historique de Morêtel-de-Mailles

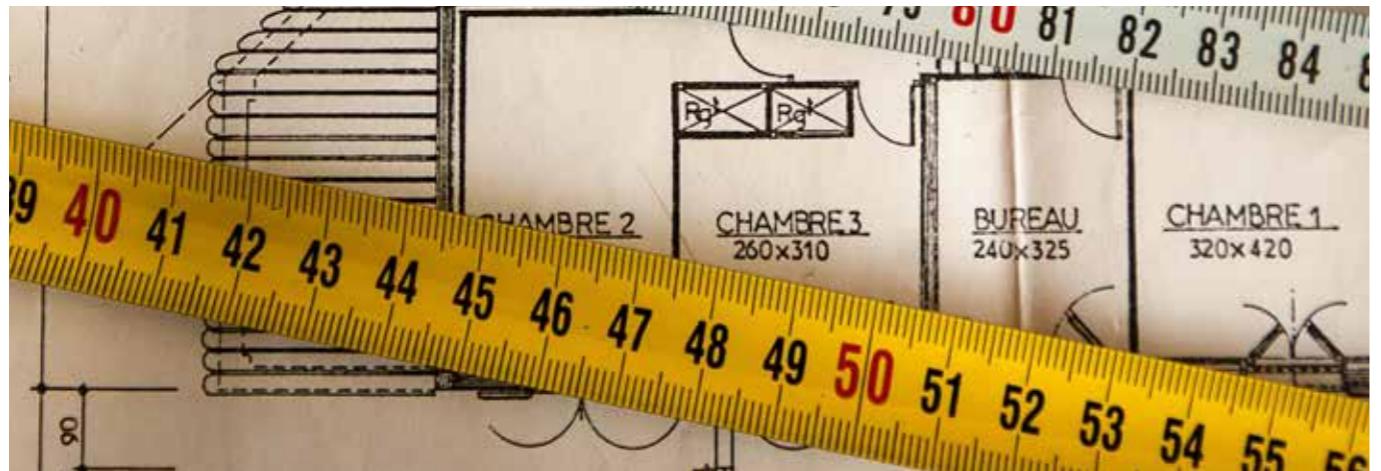
■ Afin d'anticiper des besoins de déneigement sur la commune historique de Morêtel-de-Mailles, et en complément de l'intervention des services communaux, M. le 1^{er} adjoint propose d'approuver la convention pour la saison hivernale 2025/2026. Cette convention pourra faire l'objet d'une reconduction de deux années supplémentaires sans modification de tarifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver la convention et d'autoriser M. le Maire à la signer.



TRAVAUX AUTORISÉS

N° DE DOSSIER	NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	OBJET DE LA DEMANDE	Date
PERMIS DE CONSTRUIRE				
PC 0384392510007	ORTEGA Maxance	Impasse du Rati, Les Fontaines - 38830 - CEB	construction d'une maison individuelle et modification des bâtis existants	30.09.2025
PC 0384392510014	GIGLI Cédric	185 Rue du Tigre - 38830 - CEB	maison individuelle	28.10.25
PC 0384392510015	KHAN Imran	420 R. de la Chap. St Christophe - 38830 - CEB	maison individuelle + garage	13.11.25
PC 0384392510016	BRUNET MANQUAT Laurent	115 Chemin de Plan Michel - 38570 - CEB	maison individuelle	30.09.25
PERMIS DE DÉMOLIR				
PD 0384392510002	REFUGES DES CIMES	519 Route de Grenoble Plan 38830 - CEB	Démolition totale (carport)	21.10.2025
PERMIS D'AMENAGER				
PA 0384392510002	Sté "REFUGES DES CIMES"	519 Route de Grenoble Plan 38830 - CEB	lotissement de 5 lots à bâtir	19.09.2025
DÉCLARATIONS PRÉALABLES				
DP 0384392510089	JANEX Gaël	36 place du stade 38830 - CEB	Régularisation d'un ascenseur + panneaux solaires	14.10.25
DP 0384392510090	FETOUAKI Clément	353 Rue Champ Sappey - 38830 - CEB	Piscine	16.09.25
DP 0384392510091	HONORE Stéphanie	21 impasse des libellules - 38830 - CEB	Bloc de climatisation	02.09.25
DP 0384392510092	GALLON Florent	139 Rue Jardins du Veyrier 38830 - CEB	Création de deux portails	16.09.25
DP 0384392510093	RICHARD Marine	2354 R. du Levet - "Montenard" - 38830 CEB	Piscine	16.09.25
DP 0384392510095	SEDTA Salvatore	191 Rue Georges Clemenceau - 38830 - CEB	Agrandissement d'un balcon + pose de panneaux photovoltaïques	16.09.25
DP 0384392510096	JACQUEMET Dominique	23 Grande Rue - 38830 - CEB	Clôture grillage vert	16.09.25
DP 0384392510098	BARDONE Pierre Olivier	82 Impasse de la Guinguette 38830 - CEB	Clôture	19.09.25
DP 0384392510100	COLLAS Isabelle	287 Route de la Roche - 38830 - CEB	Pose de panneaux solaires	19.09.25
DP 0384392510101	GIGLI Lionel	14 Impasse des Acacias - 38830 - CEB	Auvent ouvert	16.09.25
DP 0384392510102	FAURE BIZEUL Pauline	113 Chemin de Creyti - 38830 - CEB	Clôture	21.10.25
DP 0384392510103	RIVIERE Guillaume	52 Rue Jules Ferry - 38830 - CEB	PAC	24.11.25
DP 0384392510104	LMC WORLD	493 Avenue d'Uriage - 38830 - CEB	Panneaux photovoltaïques	16.10.25
DP 0384392510105	VIGARA Modeste	12 Rue du Stade - 38830 - CEB	ITE	21.10.25
DP 0384392510106	HELIOT Myriam	4885 r. de Concelin - les fontaines - 38570 CEB	Réfection de toiture	21.10.25
DP 0384392510107	LABBE Pascal	324 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Division	06.10.25
DP 0384392510108	PAQUIN Charles	81 Impasse de la guinguette 38830 - CEB	Clôture	28.10.25
DP 0384392510109	GILITOS Marie	181 Rue Georges Clemenceau - 38830 - CEB	Pose de panneaux photovoltaïques	21.10.25
DP 0384392510110	LOY Daniel	Route du Paquetel - 38830 - CEB	Coupe de bois	21.10.25
DP 0384392510111	POMA Meyssa & Anthony	Route du Paquetel - 38830 - CEB	Chang orientation escalier terrasse+création esc.est afin de rejoindre le portillon par lext.	21.10.25
DP 038439241029M01	PELE Laurie	316 Route du Levet - 38830 - CEB	Fermeture de l'appentis	14.11.25
DP 0384392510113	VIGARA Modeste	12 Rue du Stade - 38830 - CEB	PAC + Volets Roulants + Panneaux solaires	18.11.25
DP 0384392510114	CREQUI Pascal	90 Rue du Docteur Klein - 38830 - CEB	Pergola bioclimatique	18.11.25
DP 0384392510116	ALLA Bastien	Route des Perrins - 38570 - CEB	Installations de 2 serres tunnel	13.11.25
DP 0384392510117	TRABUT Romain	106 Rue Jardins du Veyrier - 38830 - CEB	Pose de fenêtres de toit	02.12.25
DP 0384392510118	JUGE Sébastien	114 Imp. Georges Clemenceau - 38830 - CEB	Changement des menuiseries et volets	25.11.25
DP 0384392510119	AGPG	319 Chemin de Moret - 38830 - CEB	Pose de panneaux photovoltaïques	17.11.25
DP 0384392510121	BLANC Michel	151 Chemin du Château - 38830 - CEB	Création d'un carport	16.12.25
DP 0384392510123	AVIZOU Denis & Clémentine	345 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Mur de soutènement et clôture	16.12.25



EMPLOI

PÔLE EMPLOI

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15
le vendredi de 8h30 à 12h30.
40 avenue de la Gare - Pontcharra; Tél. : 3949

MISSION LOCALE

Une équipe au service des jeunes 16/25 ans
147 rue du Pré de l'Horme - Crolles

Tél. : 04.76.08.08.70
Rue de la Ganterie - Pontcharra
Tél. 04.76.97.81.85

ADEF - Antenne de Goncelin

Tél. 04.76.13.21.21

FAMILLE

LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents)

Le Tacot

Accueille les enfants de 0 à 4 ans
accompagnés. Ouverture le mardi matin de
8h45 à 11h45, au Pôle enfance, rue des Ecoles.
laep.paysdallevard@le-gresivaudan.fr

CONSULTATION MÉDICALE DES ENFANTS (0 à 6 ans)

Le 1^{er} mardi de chaque mois, l'après-midi,
au Pôle enfance, rue des Ecoles. Prendre
rendez-vous au secrétariat du Centre
Médico-Social René Cassin à Pontcharra au
Tél.04.76.97.32.52

Multi accueil «LES PETITS PIERLOTS»

Pôle enfance, rue des Ecoles
Tél. 04.76.33.05.89

RPE (Relais Petite Enfance - Le Pré En Bulle)

Nathalie BORRAS
Tél.06.33.63.74.76
rpe.lepreenbulle@le-gresivaudan.fr

MIKADO

Pour réserver au Centre de loisirs 3-12 ans
Tél. 06.88.41.11.43

AGATHE Centre de planification et d'Éducation Familiale

33 avenue de la Gare - Pontcharra
Tél. 04.76.97.81.00

SASEP (Service d'Accompagnement Socio Educatif de Proximité)

Service d'aide à la parentalité pour les
parents et leurs enfants (3 à 12 ans)
rue de la Marguiron - Tél. : 04.76.40.66.18

SÉSAMÉ AUTISME RHÔNE-ALPES

7 rue Briqueretie - 38830 CEB
Tél. 04.76.04.08.20 - Fax : 04.76.04.08.21

SANTÉ

GROUPE MÉDICAL

Caroline Clément, Lara Contessotto, Chloé
Greze, Marie Le Normand, Irène Mirabel Ruiz,
Cécile Roger
65 rue du Lac - Tél. 04.76.97.77.40

CABINET DENTAIRE

Ramona POPA, Ruxandra, Liana LAPUSAN
46 rue du Lac - Tél. 04.76.97.54.52

PHARMACIE DU PAYS D'ALLEVARD

85 rue du Lac - Tél. 04.76.97.50.53

OPTICIEN

Optique du Lac - 74 rue du Lac
Tél. 04.76.40.52.72

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Masseurs-kinésithérapeutes
Sylvie MARCHAND-RENAUDIE, François
LADRANGE, Clément GOUYON
Tél. : 04.76.78.63.79 - rue Jules Ferry

Sébastien PELLOUX

Tél. : 07.45.14.29.51 - 50 place de la Mairie

Théo CONSTANCIAS Tél. 06.37.36.30.83

Adrien MOUNIER-POULAT Tél. 06.65.96.59.85
Place du Foyer

PSYCHOLOGUE

Blandine PFOHL - 68 rue du Lac
Tél 06.63.99.14.02

OSTÉOPATHE

Carole Ventura - 8 place du foyer
Tél 07.68.32.81.39

OSTÉOPATHE - KINÉSIOLOGIE

Christophe GIRAUDI
Tél. : 06.34.67.96.85 - 68 rue du Lac

CABINET DE SAGES-FEMMES

Delphine COULON Tél. : 04.76.97.24.41
Emmanuelle Gallot Tél. : 07.62.36.44.90
- 180 Grand Rue

CABINET DES INFIRMIERS

Nacera CHABAUD, Emilie PICCO

66 rue du lac, 38830 CEB

Tél : 06 16 60 29 89

Mail : cab38830@gmail.com

Prise en charge des soins à domicile, au cabinet sur rdv,

Permanence sans rdv de 8h à 9h les lundis
mardis jeudis et vendredis (hors vacances et
fériés)

ORTHOPHONISTES

Claire BUISSON - 78 place du Foyer 38830 CEB
Tél. 09.53.35.26.59

Hélène HUBRECHT - 8 place du Foyer 38830 CEB
Tél 06.62.73.70.12

S.S.I.A.D. (service de Soins Infirmiers A Domicile) Croix Rouge Française à Allevard

Intervention à domicile, sur prescription
médicale, pour dispenser des soins aux
personnes âgées, en situation de handicap
ou atteintes d'une maladie chronique.
Rue du 8 mai 1945 38580 ALLEVARD

Tél. : 04 76 45 07 34

Mail : ssiadpa.allevard@croix-rouge.fr

SOCIAL

SÉCURITÉ SOCIALE – Accueil :

Téléphone : 3646

du lundi au vendredi de 8h à 17h - amelifr 24h/24h

Courrier: 2 rue des alliés - 38045 GRENOBLE CEDEX9

CAF

Permanence le 1^{er} et 3^{er} l



FOIRE de la PIVOINE

Samedi 28 mars 2026
9 h à 17 h

Centre-bourg de St-Pierre-d'Allevard

Alimentation
Producteurs locaux
Petite restauration
Artisanat local
Pépiniéristes

Animaux de ferme
Jeux enfants
Balade à poneys
Mini ferme
Animations

Nouveaux stands

cretsenbelle donne.fr

04 76 45 11 10

④ Mairie Céb

© Ceb_communication